



Tranchée de 1915 conservée en forêt de Sénart. © ONF, S.David, 2014.

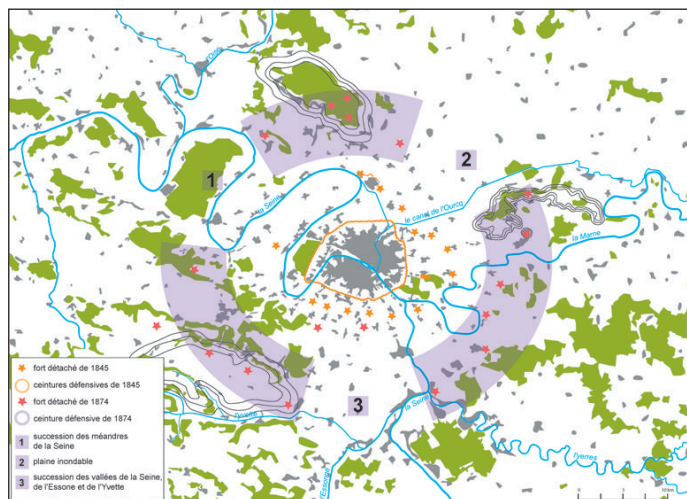
Auteurs :
Guillaume Benailly
Yoann Gauvry

Le système défensif du Camp Retranché de Paris en 1914

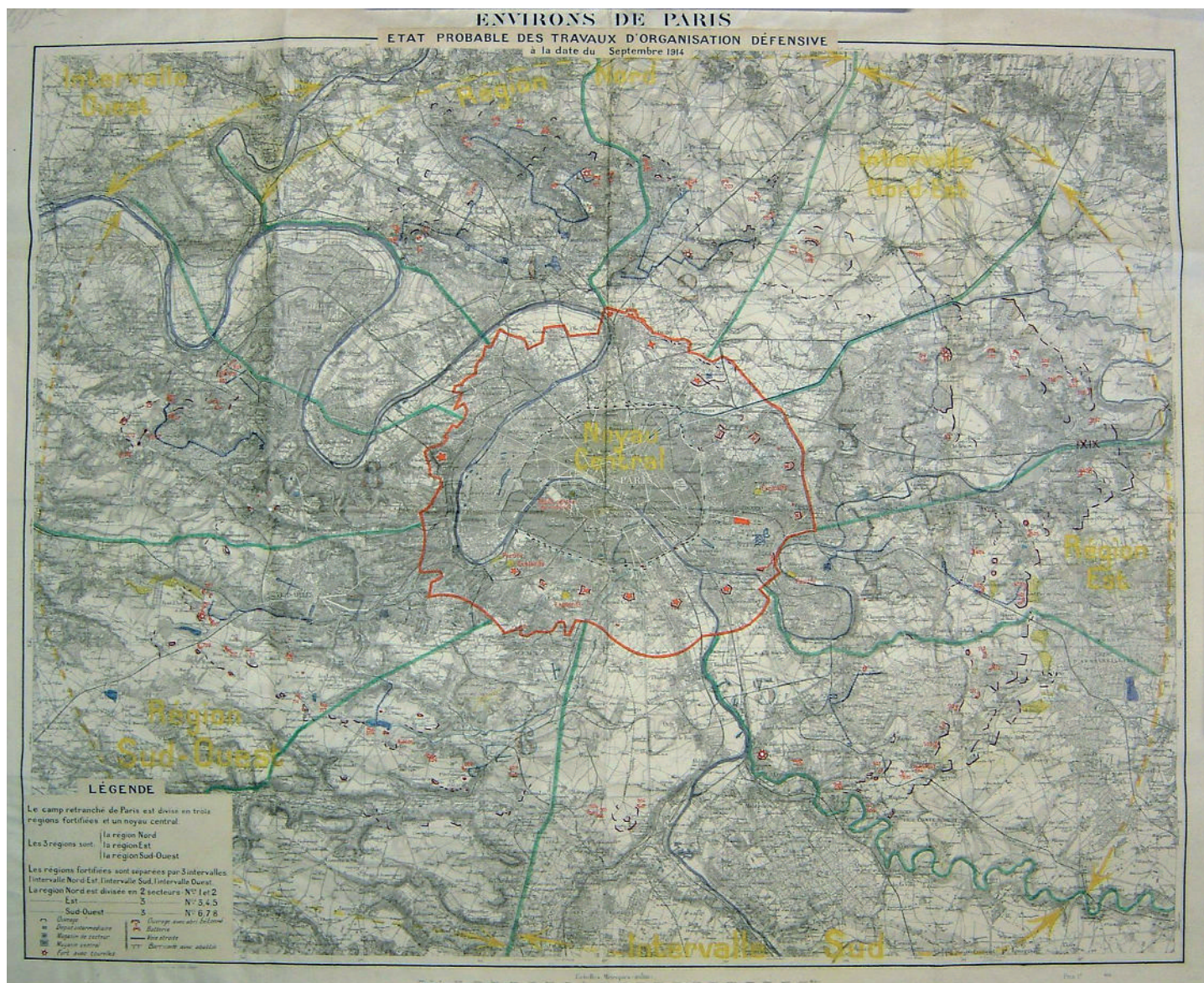
Hauteurs et plaines : la stratégie défensive à l'aube de la guerre

Héritier d'un dispositif mis en place au cours du XIX^e siècle, le Camp Retranché de Paris fait l'objet dans les années 1910 d'une nécessaire actualisation du plan de défense. Il s'appuie essentiellement sur une ceinture de forts implantés sur des hauteurs à une douzaine de kilomètres du centre de la capitale, bâtis dans les années 1870-1880 pour accueillir des pièces d'artillerie. Mais les progrès techniques de l'armée prussienne, principale menace de la France depuis la défaite de 1871, imposent de densifier les structures défensives. Il est alors prévu d'installer des positions d'artillerie supplémentaires sur chaque hauteur exploitable autour de Paris, notamment celles protégées par un couvert forestier ; pour faire face à une armée d'invasion mobile et puissante, des structures d'infanterie sont planifiées en avant, et forment des lignes de défense, parfois doublées, destinées à fixer l'ennemi sous le tir des canons. Lorsque la guerre éclate le 3 août 1914, ce plan de défense est tout récemment finalisé par l'état-major. Il est immédiatement mis à exécution sous la responsabilité du Gouverneur Militaire de Paris, le général Michel, auquel succède trois semaines plus tard le général Gallieni. Réquisitions et travaux mettent du temps à s'organiser, retardés par l'urgence de la mobilisation et les combats sanglants de la première bataille de la Marne. À la fin de l'automne 1914, les travaux sont en grande partie réalisés. Certaines structures, notamment des tranchées d'infanterie, restent à finaliser, et une

grande partie d'entre elles ne sont pas encore pourvues de leurs équipements ; mais les combats s'installent durablement dans le nord-est, et, malgré quelques bombardements aériens, la guerre de positions gardera longtemps les menaces éloignées de Paris.



Carte de l'implantation des ouvrages militaires du CRP à l'aube de la mobilisation de la guerre 14-18. © ONF, F. Biglione, 2014.



Carte de l'état probable des travaux des défenses de Paris en septembre 1914. © SHD.

La spécificité du plateau de Sénart

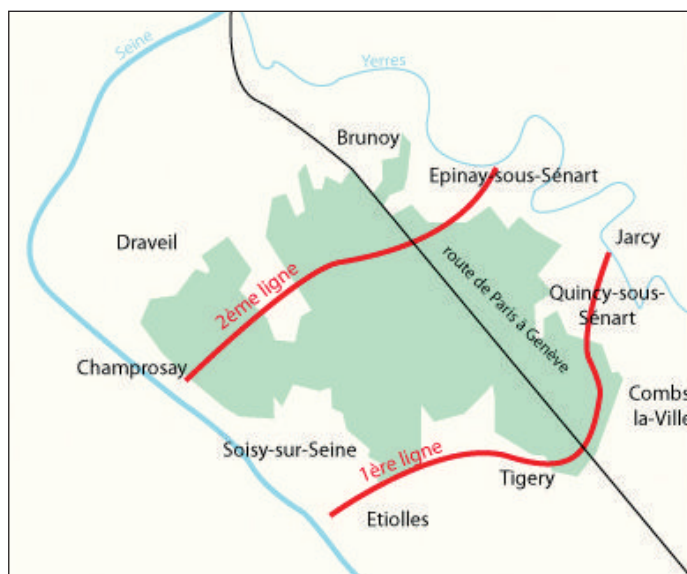
À l'été 1914, le plateau de Sénart ne fait pas partie des priorités du Camp Retranché de Paris. Cette zone, comprise entre les vallées de la Seine et de l'Yerres, constitue une trouée entre les plateaux du sud-ouest et de l'est de Paris sur lesquels sont concentrées les positions d'artillerie. Dans le plan de défense initial, la forêt de Sénart est considérée comme un obstacle suffisant pour interdire le passage d'une armée adverse. Aucune mesure n'est prévue pour défendre les positions de tir au nord de la forêt, sur les communes d'Ablon, Villeneuve-Saint-

Georges, Crosne et Yerres. Suite à la première bataille de la Marne, le gouverneur militaire de Paris prend conscience de la faiblesse que constitue cet accès direct à la capitale : l'infanterie et l'artillerie allemandes ne feront aucun cas de cette forêt quadrillée de voies rectilignes et de chemins d'exploitation. Il charge alors son commandant du génie le général Hirschauer de combler cette lacune. Celui-ci se rend fin septembre 1914 sur place pour examiner les lieux et décide d'y créer spécifiquement le secteur de défense 5 bis.

L'armement du secteur 5 bis

La planification des structures défensives

Fin septembre 1914, le génie soumet au Gouverneur militaire de Paris un projet d'édification d'une double ligne de fortifications. La première ligne traverse la forêt, entre Champrosay et Épinay-sous-Sénart ; la seconde longe la lisière sud, partant de la Seine à Étiolles, passant par Tigery, Combs-la-Ville et rejoignant l'Yerres à Quincy-sous-Sénart. Après des repérages sur le terrain, seul le projet de la seconde ligne est retenu, car il a l'avantage d'inclure la forêt dans la zone arrière, et il pourra essentiellement être réalisé en terrain agricole, propice à l'implantation de tranchées d'infanterie et de leurs zones de tir. Seule la moitié est de la ligne devra être implantée dans l'espace forestier, à cause de la proximité du rebord de plateau ; cela occasionnera d'indispensables déboisements en avant des tranchées, mais relativement limités. En tout, cette ligne de défense est prévue pour être tenue par 18 compagnies d'infanterie, soit environ 3 500 hommes. Après des mois de mise au point, ce projet de défense n'est définitivement validé qu'en juillet 1915.



Carte schématique illustrant le plan de l'état-major fin septembre 1914 de défense de la forêt de Sénart. Ce plan prévoit la réalisation d'une double ligne de fortifications. © ONF, Y. Gauvry, 2008.

Été 1915 : la réalisation des ouvrages

Les tranchées de Sénart sont parmi les dernières à être creusées pour finaliser le Camp Retranché de Paris. Les travaux ne sont mis en œuvre qu'à l'été 1915, après la réalisation de lignes défensives au nord-est de la capitale, notamment dans le nord de la Seine-et-Marne. Après avoir travaillé sur la ligne Lizy-sur-Ourcq - Melun, la 100^e division d'infanterie territoriale arrive à pied au secteur 5 bis du Camp retranché de Paris le 8 août 1915. La moitié de l'effectif, soit les 5 000 hommes de la 200^e brigade, prend en charge l'exécution des travaux ; dans les faits, le creusement des tranchées ne constitue qu'une part limitée de l'emploi du temps de ces soldats,

essentiellement occupés par les exercices de tir, les remises de drapeaux, les travaux extérieurs et les permissions. Ils y œuvrent jusqu'au 26 août. À cette date, la 100^e division reçoit l'ordre de partir au complet pour le front ; son départ sera effectif dans les premiers jours de septembre, à destination des combats de Champagne où les gaz font des hécatombes. Par la suite, seuls les travailleurs civils poursuivront les travaux : 1 300 d'entre eux sont présents dans le secteur 5 bis à la fin de l'été. Les différents travaux se poursuivent jusqu'à la mi-septembre ; au-delà, l'essentiel de l'activité de l'état-major du Camp Retranché de Paris est centré sur les convois de troupes et de matériel pour le front.



Construction d'une tranchée à Tigery près de la forêt de Sénart (Essonne) en 1915 par des territoriaux. © ECPAD, E. Brissy.



Construction d'une tranchée à Tigery (Essonne) en 1915 par des territoriaux. © ECPAD, E. Brissy.

Génie, Chasseurs forestiers et territoriaux

À Sénart, le calendrier relativement tardif de l'exécution des travaux a permis une répartition optimale des tâches entre les différentes armes. Deux rapports émis par un sénateur et un officier de réserve de l'état-major, en inspection sur place en décembre 1915, mettent en évidence la bonne marche des opérations. Le génie, après avoir limité à 90 ha les coupes stratégiques indispensables aux champs de tir, charge le Service forestier aux armées de baliser des arbres à préserver pour faciliter le retour de la forêt après-guerre, à hauteur de 150 pieds par hectare.

Ensuite, les chasseurs forestiers encadrent les soldats de la 100^e division d'infanterie territoriale, pour assurer une bonne coupe des arbres à ras de terre. Ces soldats, âgés de 35 à 41 ans, ont en général la responsabilité de l'exécution des travaux ordonnés par le génie, à l'arrière puis sur le front. Ils sont armés et entraînés au tir, et organisés en effectifs et systèmes hiérarchiques communs à toute l'infanterie. Ils disposent en plus d'un équipement de terrassement et bûcheronnage, et seront à l'origine d'une majorité des structures de défense de Sénart, appuyés par des ouvriers civils. Ils semblent aussi avoir installé une petite scierie volante.



La 3^e compagnie de chasseurs forestiers basée à la Faisanderie de Sénart en 1915. Collection particulière, J.C. Chausse.



Territoriaux équipés de leurs outils pour le creusement de tranchées. Collection particulière, J.P. Verney.

Coupes stratégiques en forêt de Sénart

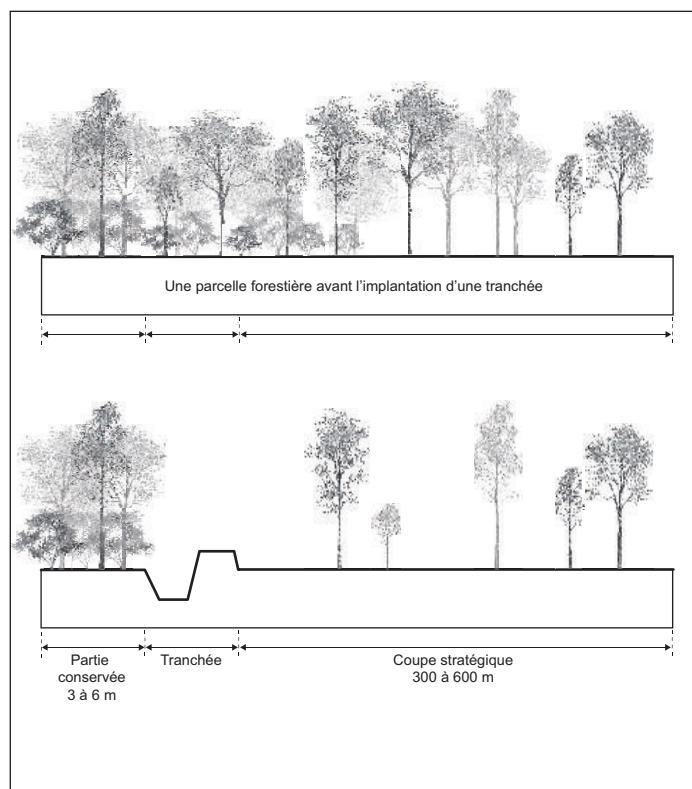
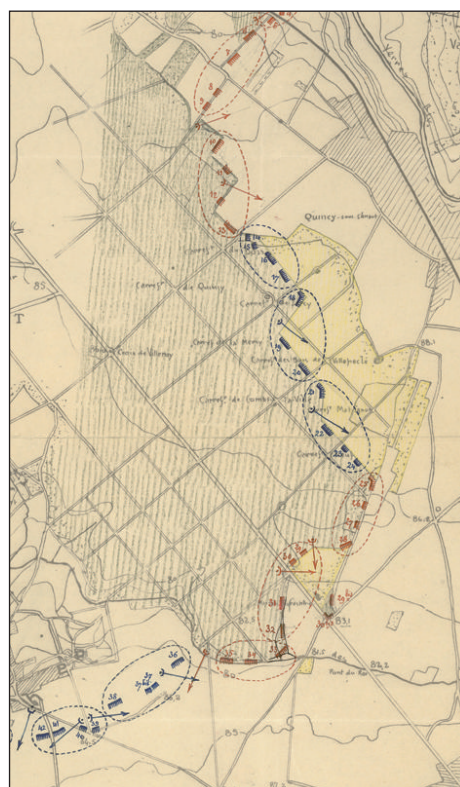
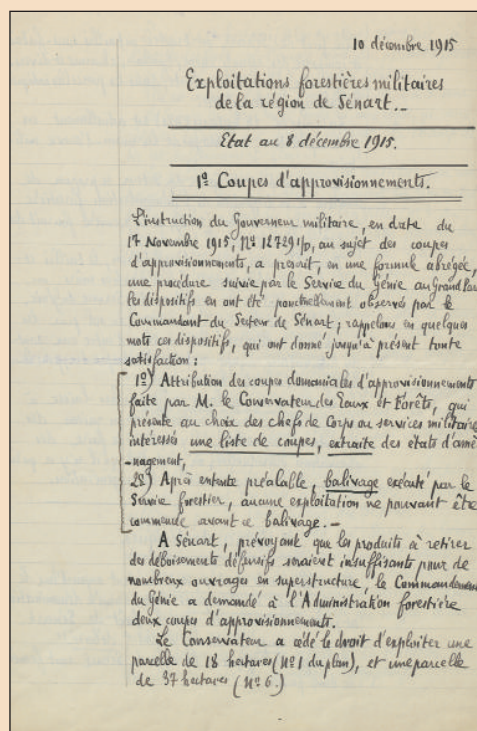


Schéma d'une coupe stratégique : le principe est de dégager la vue devant les ouvrages de défenses afin d'offrir une visibilité nécessaire à l'arrivée éventuelle de troupes ennemies. © ONF, F. Biglione, 2014.



Extrait du Plan du secteur 5bis réalisé à l'été 1915. En jaune sont figurés les coupes stratégiques effectuées à l'Est de la forêt de Sénart figurée en hachurée. © SHD.



Extrait du rapport, sur les exploitations forestières militaires de la région de Sénart, de L. Chanceler, inspecteur des Eaux et Forêts, lieutenant-colonel de complément (officier de réserve) mobilisé à l'état-major du général Hirschauer, suite à une inspection des ouvrages défensifs à Sénart en décembre 1915. © SHD.

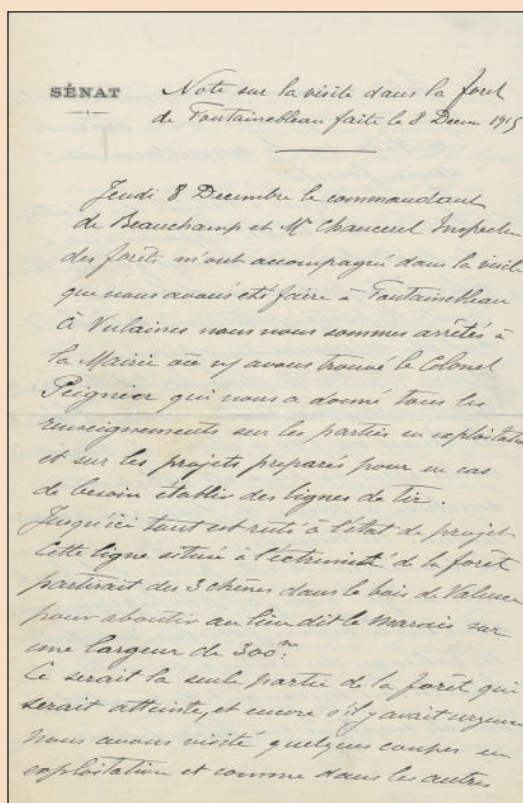
- Etat au 8 décembre 1915 -

1° Coupes d'approvisionnement

(...) A Sénart, prévoyant que les produits à retirer des déboisements défensifs seraient insuffisants pour de nombreux ouvrages en superstructure, le Commandement du Génie a demandé à l'Administration forestière deux coupes d'approvisionnement. Le Conservateur a cédé le droit d'exploiter une parcelle de 18 hectares, et une parcelle de 37 hectares. (...) La coupe de 18 hectares est actuellement en pleine exploitation au moyen de la main-d'œuvre militaire. Le Commandant du Génie du Secteur se propose de remettre à la disposition de l'Administration forestière la coupe de 37 hectares, si la première fournit les produits suffisants pour les travaux. (...) Les bois sont bien coupés au niveau du sol par les travailleurs militaires. Bon nombre d'entre eux sont des cultivateurs ayant coutume d'entreprendre, pour leur hiver, une tâche de bûcheronnage. La section de quelques jeunes souches laisse à désirer et une surveillance constante est nécessaire à ce sujet. Mais, dans l'ensemble, et en raison des circonstances actuelles, s'il y a lieu de faire des observations individuelles, on peut dire qu'il n'y a qu'un minimum de dommages causés à la régénération.

2° Coupes stratégiques

Les " déboisements stratégiques " méritent aujourd'hui le nom de " coupes stratégiques ". Cette dernière est particulièrement juste pour la forêt de Sénart. On y a " coupé ". On n'y a pas " déboisé ". (...) Cette coupe stratégique (...) est exploitée actuellement aux $\frac{3}{4}$ approximativement. Le taillis est coupé rez-terre, sans étocs, et par conséquent, très apte à la régénération par rejets. La réserve est de 150 pieds environ par hectare. Le dégagement des vues a été considéré comme suffisant pour le Commandant du Secteur. Le Service forestier a cédé au Service du Génie tous les " abandons ", arbres mûrs ou dépérissants. De ces abandons, de même que de ceux de la coupe d'approvisionnement, le Commandant du Génie du Secteur tire le meilleur parti au moyen d'une petite scierie volante. (...) En résumé, les dommages causés à la forêt dans la région de Sénart sont réduits presque uniquement à une faible avance dans l'exécution de l'aménagement. Les exploitations ont été conduites conformément aux instructions du Gouverneur militaire de Paris et du Service forestier. M. le Conservateur des Eaux et Forêts a lui-même reconnu qu'on avait agi au mieux dans les circonstances présentes, en vue de concilier les intérêts de la Défense et ceux de la Forêt.



Extrait du rapport du 8 décembre 1915 du Sénateur de la Loire-Inférieure, Henri Le Cour-GrandMaison sur les coupes stratégiques en forêt domaniale de Sénart. © SHD.

(...) Nous nous sommes rendus dans la forêt de Sénart où l'on a établi des tranchées et des abris qu'on a été obligés de surélever à cause de l'eau qui aurait envahi les tranchées. Le déboisement de cette partie de la forêt, environ 90 ha, a été faite par le Génie ; mais après que le service forestier eut fait le balisage des arbres à conserver. Tous les bois provenant de ces abatages (sic) ont été employés sur place pour maintenir les terres et servir à protéger les tranchées. Ce travail qui nécessite une quantité de bois considérable est bien fait et le dégât nous a semblé peu important et ne compromettant pas l'avenir de cette petite portion de la forêt de Sénart. En résumé nous ne pouvons que féliciter l'Administration du Camp retranché de Paris d'avoir confié au service forestier, sur ses indications, les travaux indispensables à la défense, d'avoir fait exécuter après entente avec le service forestier ceux reconnus utiles et d'avoir préparé les autres pour n'être exécutés que si la nécessité de la Défense les imposait. Nous avons à remercier le service du Camp Retranché de Paris, ainsi que tous les agents forestiers pour tous les renseignements qu'ils ont bien voulu nous communiquer et de nous avoir ainsi permis de constater qu'aucun dégât important n'avait été commis et que ces belles forêts que depuis des siècles on aménage pourront encore après la guerre être visitées et admirées par ceux qui viendront les visiter et qu'une entente entre l'armée et le service forestier aura permis de conserver intactes.

Paris le 10 décembre 1915, Le Cour-Grandmaison.



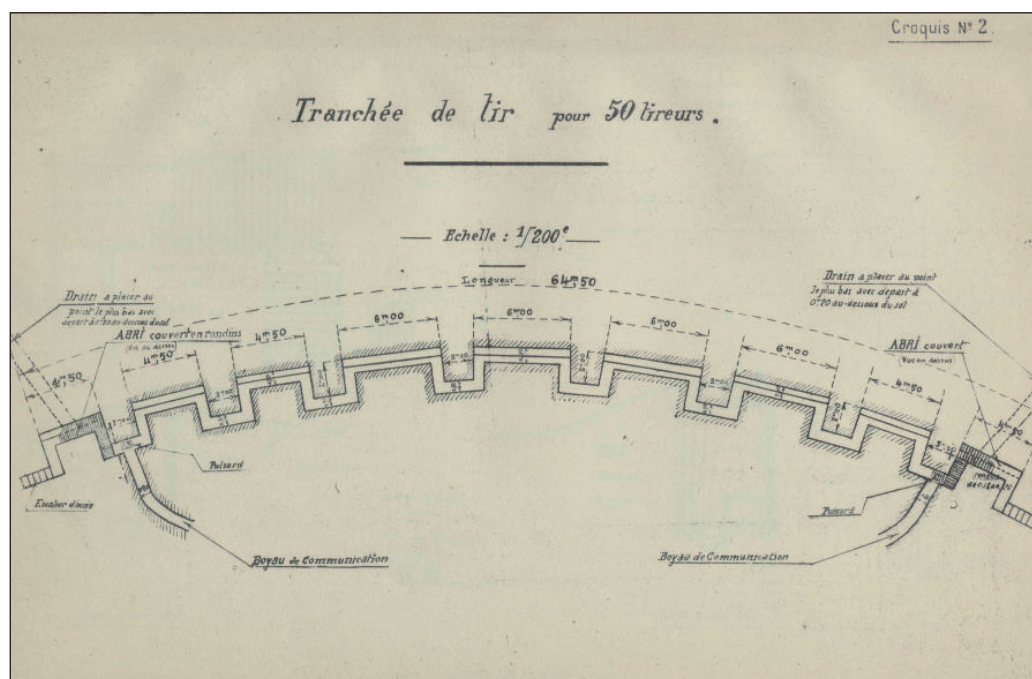
Résultat de la coupe stratégique réalisée en forêt de Sénart à Combs-la-Ville fin 1915. © ECPAD, E. Brissy.

Typologie des structures défensives en forêt de Sénart

Les instructions du Génie

Le dispositif défensif planifié à Sénart se conforme aux instructions du génie. Il se compose essentiellement d'une ligne discontinue de tranchées, prévoyant chacune l'accueil d'une section ou d'une semi-section d'hommes. Leur tracé en créneau est conçu pour éviter les tirs en enfilade lors d'assauts ennemis, et pour limiter l'impact d'un obus éclatant à l'intérieur. La profondeur réglementaire est d'environ deux mètres, pour pouvoir s'y mouvoir à couvert, avec une banquette de tir vers l'avant. Elles doivent être appuyées par des positions de mitrailleuse, positionnées en flanquement ou

légèrement en retrait, ainsi que des postes d'observation quelques dizaines de mètres en avant cachés parmi les réseaux de fils de fer et chevaux de frise. Quelques dizaines de mètres en arrière, des abris couverts et des latrines sont aménagés, reliés aux tranchées par des boyaux de communication au tracé en baionnette. Enfin, des postes de commandement sont installés nettement en arrière, un par lot de trois tranchées de section, d'où un capitaine doit assurer la coordination de sa compagnie de 150 à 250 hommes. Des conduits acoustiques et des réseaux téléphoniques permettent la communication entre toutes ces structures et vers l'arrière.



Croquis d'une tranchée de tir pour 50 tireurs © SHD.

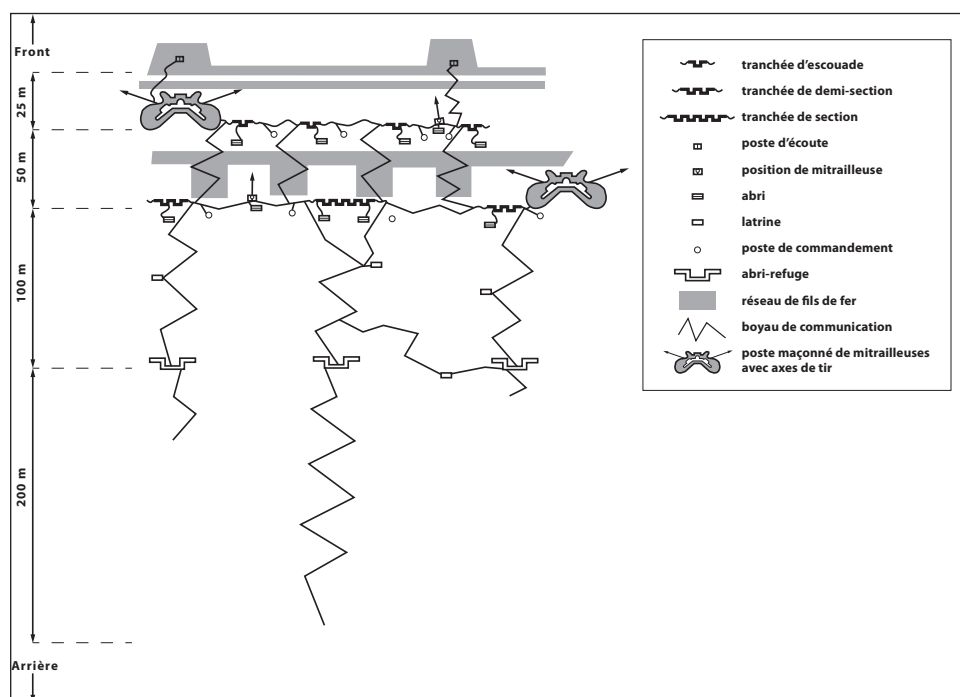


Schéma d'organisation d'une position défensive d'après les croquis de l'état-major. © ONF, F. Biglione, 2014.

L'exécution effective des travaux

Plusieurs photographies montrent que l'implantation des tranchées dans le secteur 5 bis a été conforme aux instructions du Génie, tout du moins lorsqu'elles ont été creusées en terrain agricole, comme à Tigery ou à Quincy. Par contre, le contexte spécifique de la forêt de Sénart a nécessité une adaptation particulière : la présence de la nappe phréatique à quelques décimètres de profondeur ne permet pas de creuser à deux mètres dans se retrouver les pieds dans l'eau. Aussi, les tranchées ont été surélevées, en réalisant des talus à l'aide de terre prise dans des zones d'emprunt juste en arrière des structures. C'est de cette manière que la hauteur

réglementaire des tranchées et des abris a pu être respectée. En dehors de cette particularité, l'exécution des travaux s'est faite conformément aux instructions générales du génie. Les archives militaires recèlent un plan précis de la ligne de défense du secteur 5 bis, auquel les vestiges encore lisibles en forêt de Sénart sont remarquablement conformes, à quelques exceptions près. On retrouve sur le terrain les reliefs des tranchées, des postes de mitrailleuses, des abris et des postes de commandement. On sait enfin que des repérages avaient été faits pour établir l'implantation de pièces d'artillerie en cas d'attaque, mais aucun aménagement spécifique n'a été réalisé.



Plan du secteur 5bis réalisé à l'été 1915. Il s'agit probablement d'une planification des ouvrages d'infanterie entre les vallées de l'Yerres et de la Seine. La zone hachurée correspond à la partie sud-est de la forêt de Sénart. © SHD.

La conservation des vestiges en forêt de Sénart

Cent ans après, le relief de ces structures est encore lisible, conservé par un couvert forestier qui a repris ses droits avant même la fin de la guerre. L'évolution foudroyante des armes et modes de combats pendant les années de guerre ont entraîné l'obsolescence rapide de ces dispositifs défensifs. Fin 1917, ils sont abandonnés, déjà endommagés par les hivers précédents, et les terrains agricoles sont rendus à leurs propriétaires. En forêt, les mesures prises pour assurer le retour des peuplements dans les secteurs de coupe

stratégique ont très vite porté leurs fruits. À Sénart, les arbres ont poussé avant que les reliefs des structures n'aient disparu, et leurs racines en stabilisent aujourd'hui les vestiges. Des prospections archéologiques, ainsi que des modélisations en trois dimensions de la topographie du sol par système Lidar, permettent d'en saisir l'excellent état de conservation assuré par la végétation. Ainsi, tout autour de la capitale, les forêts conservent les derniers vestiges de cet ultime chapitre du Camp retranché de Paris.

Archéologie de la Grande Guerre en forêt de Sénart

À l'origine des travaux de reconnaissance

La forêt de Sénart, comme de nombreuses forêts de France, fait l'objet de diverses légendes qui traversent les générations de riverains et visiteurs assidus. La présence de fossés, de mares, de levées de terre, parfois en pleines parcelles boisées, fait naître autant d'origines hypothétiques plus ou moins éloignées dans le temps. Dans telle mare le roi Louis XIV se serait baigné, tel réseau de fossé aurait servi aux jardins du château de Monsieur, tel ensemble de trous et de bosses serait la conséquence de bombardements pendant l'une des deux guerres mondiales. Avec plus de méthode et d'investigations, de nombreux érudits travaillent depuis plus d'un siècle sur l'histoire des forêts franciliennes, depuis relayés par des associations d'histoire et d'archéologie. C'est ainsi que des passionnés, aux côtés des archéologues de l'ONF, identifient les tranchées de la Grande Guerre à Sénart ; un long travail d'investigation est alors initié, joignant les études d'archives militaires, le recueil de mémoires locales et les reconnaissances de terrain.



Les archéologues de l'ONF accompagnées de bénévoles sur les structures militaires de Sénart. Collection particulière, Th. Bénailly, 2007.

Les sources archivistes

L'armée française est dépositaire d'archives, souvent très complètes, relatant régiment par régiment l'histoire des conflits ayant eu lieu pendant les derniers siècles. L'ouverture de ces fonds permet à des chercheurs, amateurs et professionnels, d'avoir accès à des documents précis sur l'histoire

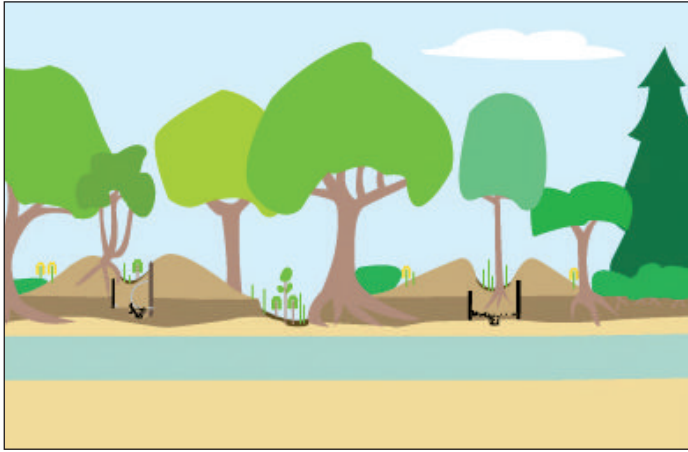
du Camp retranché de Paris, avant et pendant la Grande Guerre. Chapitre après chapitre, le déroulement de la mise en place des défenses de la capitale est retracé, avec des détails étonnamment précis sur les unités qui y ont concrètement travaillé. C'est ainsi qu'à Sénart, on peut suivre date à date l'évolution des travaux de terrain, d'après le journal de marche et d'opérations de la 100^e division d'infanterie territoriale, affectée sur place. Couplées aux cartes de planification des défenses par l'état-major du gouverneur militaire de Paris, et aux schémas techniques du génie, ces données fournissent une idée très précise des aménagements planifiés et effectués.

L'enquête de terrain

L'étude des archives est d'un des deux aspects majeurs de l'enquête conduite à Sénart. Parallèlement, de nombreuses opérations sont menées sur le terrain. En premier lieu, des prospections pédestres permettent de ratisser les parcelles concernées, avec réalisation de photographies et de relevés GPS des structures. Elles mettent immédiatement en évidence la qualité de conservation des vestiges, et posent d'emblée une question majeure : pourquoi les tranchées et abris, qui auraient dû être totalement enterrées, se présentent-elles rehaussées de talus s'élevant encore sur plus d'un mètre ? La réalité du terrain vient ici compléter les informations issues des archives. Dans un sol où la nappe phréatique est quasiment affleurante, seule l'élévation de talus permet d'atteindre une profondeur réglementaire pour les structures d'infanterie.



Relevés GPS sur une tranchée en baïonnette. © ONF, G. Bénailly, 2014.



Tranchées de Sénart édifiées au dessus de la nappe phréatique. © ONF, Y. Gauvry, 2008.

Les relevés LIDAR

Le relevé systématique d'une si grande quantité de structures archéologiques, en contexte boisé, ne peut être envisagé sans grande peine avec les moyens traditionnels. Un relevé microtopographique global est donc programmé, au moyen de la technologie LIDAR aéroporté. Un scanner d'une grande précision est embarqué à bord d'un hélicoptère, qui survole la forêt à petite vitesse de manière à multiplier les mesures. Après enregistrement de toutes ces données, leur traitement consiste à sélectionner uniquement les altitudes prises à terre, en omettant celles stoppées par la végétation. On obtient ainsi une image extrêmement précise des reliefs du sol, gommant le couvert forestier ; elle met en évidence les structures archéologiques de la Grande Guerre, ainsi que les mares associées à un parcellaire agricole antique. Des scans LIDAR terrestres sont aussi effectués au sol, au niveau de plusieurs structures, pour en conserver un relevé en trois dimensions d'une précision centimétrique. L'ensemble de ces opérations nous apporte une documentation très précise de la réalité archéologique en forêt, complétant ainsi les informations archivistiques.

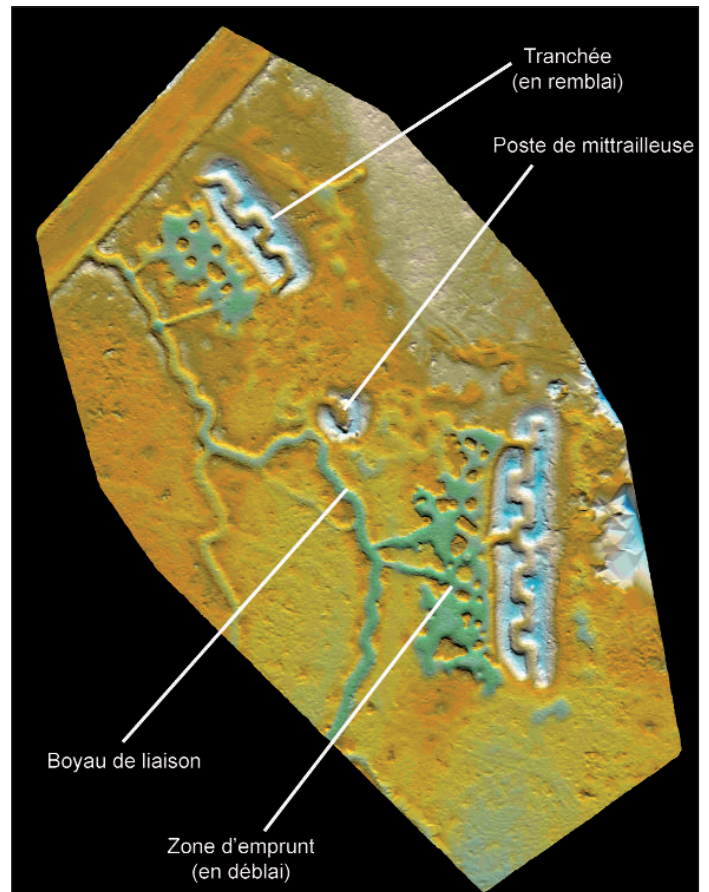
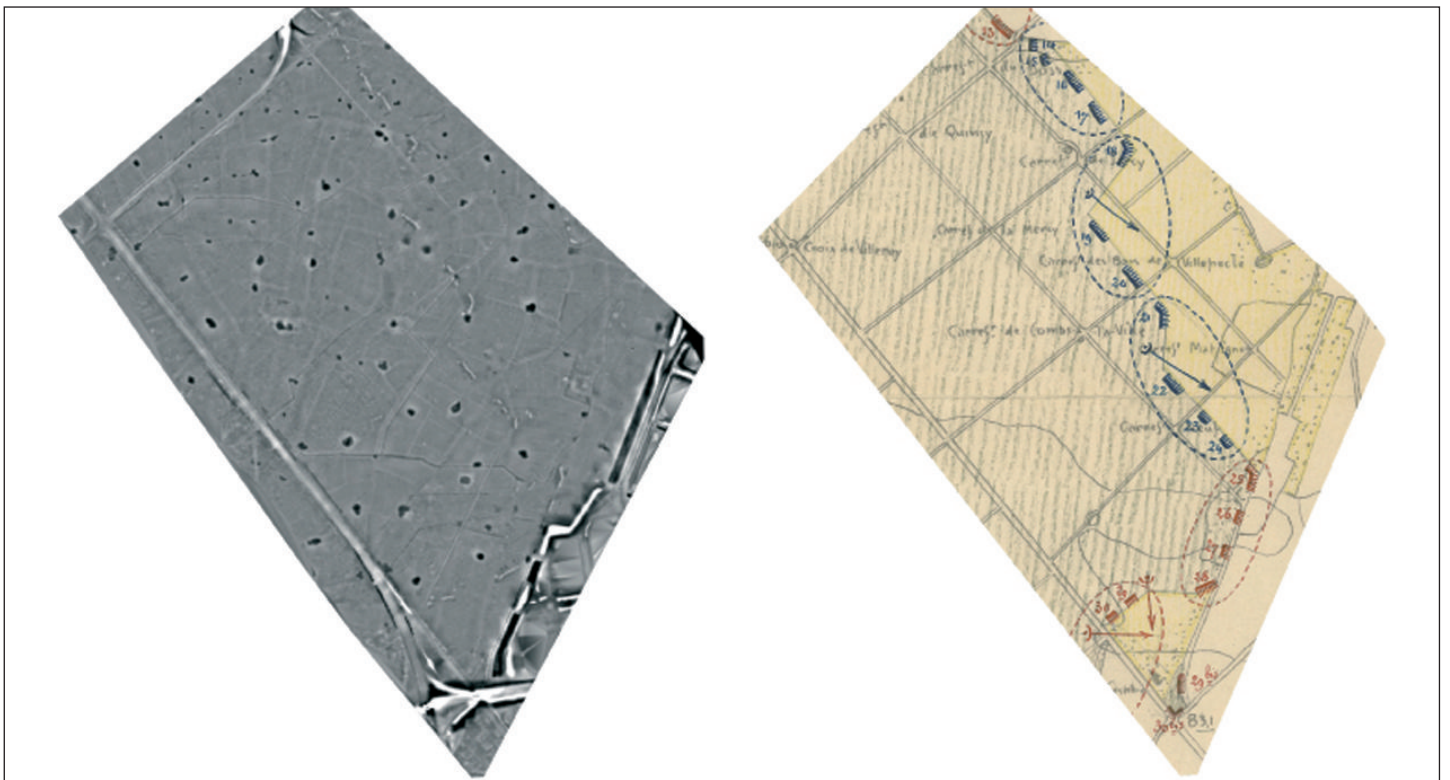


Image LIDAR d'une position de défense en forêt de Sénart. © ONF, 2008.



L'implantation de la ligne de tranchées de l'est de la forêt de Sénart vue par le LIDAR et une carte historique de 1915. © ONF, S.David, 2013 et © SHD.



Tranchée en élévation et sa zone d'emprunt. Collection particulière, M. Gauvry, 2008.

Connaître pour protéger

Ces structures défensives, principalement de terre et de bois, se sont rapidement dégradées après leur construction. Si le couvert forestier en a vite stabilisé les reliefs, permettant leur conservation un siècle après, elles demeurent malgré tout fragiles et exposées à une disparition certaine si elles ne font pas l'objet d'une attention spécifique. Ainsi, les travaux d'exploitation forestière sont

désormais soumis à des mesures de protection. D'autre part, comme une majeure partie des dégradations récentes provient de visiteurs méconnaissant leur valeur mémorielle, le large public, à qui cette histoire est transmise, est aussi sensible à la nécessité de les protéger. C'est à ce prix que les générations futures pourront encore avoir accès à ce patrimoine méconnu, à ces empreintes que la Grande Guerre a laissées en forêt de Sénart.



Position de mitrailleuse. © ONF, S. David, 2014.



Position de mitrailleuse. © ONF, S. David, 2014.